

Guitare 602

Fiche de cours



Nombre de crédits : **23**
Prérequis : **Guitare 601**
Corequis : **-**

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Guitare	Q2	1
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1
Prestation artistique certificative	Guitare	Q1Q2	3
Pratiques dirigées	Guitare	Q1	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

-Poursuite du travail de B1 : développement de la maîtrise technique individuelle et collective, de la personnalité artistique et de la capacité d'expression ;
-Application pratique des connaissances théoriques apprises lors d'autres cours de la section : analyse, langage contemporain, formation musicale, histoire...
*1,2,4,7

Sources et contenu

-Programme éclectique : œuvres du grand répertoire du XVIe (ou antérieur) à nos jours (voir annexe);
-Travail de la respiration et de la posture ;
-Développement de la technique instrumentale et de l'expression : exercices divers, vibrato, virtuosité, sonorité (puissance, projection, timbres)... ;
-Méthodologie du doigté ;
-Transcriptions personnelles ;
-Initiation à la lecture des tablatures pour luth, guitare et vihuela (1 séminaire au cours du cursus complet) ;
-Développement de l'autonomie dans l'approche d'une œuvre (historique, textes, sources, analyse, esthétique, comparaison de diverses interprétations ou transcriptions...);
-Participation à plusieurs concerts publics de classe durant l'année académique (en solo ou en ensemble) ;
-Participation active aux masterclasses données par des pédagogues réputés et organisées par le Conservatoire, ou en collaboration avec celui-ci par le Brussels International Guitar Festival ;
-Participation à l'Ensemble de guitares du Conservatoire (répétitions régulières).
*1,2,4,5,6,7

Méthode

Alternance de cours individuels particuliers + individuels en présence d'autres élèves de la classe, selon le choix du professeur.
*5

Evaluations

une ou deux évaluations internes basées sur la technique (exercices, études...)
deux évaluations publiques devant un jury interne et/ou externe :
1) évaluation partielle au premier quadrimestre
2) évaluation artistique au second quadrimestre

la note d'année comprend :

la note de l'évaluation partielle du premier quadrimestre (50%)

la note des évaluations internes (20%)

une note pour la présence, l'implication de l'étudiant lors des cours, la qualité du travail quotidien, son activité de recherche, sa participation active aux cours des autres étudiants ainsi qu'aux éventuels concerts de classe et masterclasses (30%)

la note finale est constituée de la note d'année (50%) et de la note de l'évaluation artistique

du second quadrimestre (50%)

*Référence au Cadre de Compétences Musique

ANNEXE B2

PROGRAMME ANNEXE :

Pour tous les degrés :

le programme de la ou des évaluations internes basées sur la technique comprendra :
4 études à choisir dans une liste donnée par le professeur
des exercices techniques et études complémentaires donnés par le professeur

Programme minimum

Evaluation partielle de janvier (durée : entre 30 et 40 minutes)

imposé : 1 concerto du XIXe ou une œuvre majeure du XIXe (communiqué 2 mois avant l'épreuve)

Evaluation artistique de juin (durée : 25 minutes)

Œuvre(s) du XVIe pour luth ou vihuela au choix

1 sonate au choix

1 œuvre imposée communiquée 2 mois avant l'épreuve

Les œuvres jouées doivent être complètes et différentes de celles des autres degrés ou de l'examen d'admission

Le jury peut en choisir une partie

L'exécution de mémoire n'est pas obligatoire